

Les noms à consonance non latine ☐ interdisent toute critique !

écrit par Jacques Martinez | 15 août 2024



CHRISTOPHE KHIDER
NÉ EN 1968

Des dizaines de braquages.

2 tentatives d'évasion.

Des condamnations particulièrement sévères qui tiennent l'homme derrière les barreaux depuis plus de 25 ans et dont la peine devrait s'achever en 2052.

INSIDE



CHRISTOPHE KHIDER
NÉ EN 1968

Des dizaines de braquages.

2 tentatives d'évasion.

Des condamnations particulièrement sévères qui tiennent l'homme derrière les barreaux depuis plus de 25 ans et dont la peine devrait s'achever en 2052.

INSIDE

☐ Il est des noms de famille qui gênent mes confrères journalistes plutôt à gauche lorsque ceux qui portent ces noms ont, disons, franchi leurs limites du « politiquement correct » ! Des noms n'ayant pas une origine latine telle

que, au hasard, Martin, Martini ou Martinez...

Avec une personne dont le nom fleure bon le nord ☐-pas de la France ou de l'Europe, un nord plus ausud !- il vaut mieux ne pas émettre un soupçon de pensée pouvant faire croire que cette idée est contre lui !

Dans ce cas, vous, le Martin, le Martini ou le Martinez, vous êtes mal barré : vous avez droit à des qualificatifs non de « droite » mais « d'extrême-droite » même si vous êtes de centre droit -d'où la honte qu'éprouvent certains députés LDR (non, non, pas MDR ! La Droite Républicaine de Laurent Wauquiez) ayant honte d'être de droite de peur que la gauche ne les traite d'« extrême-droite » !- et si vous mettez en cause, pour une tout autre raison que politique, une personne ayant un nom venu d'ailleurs... oui, que des continents européen, latino-américain, asiatique ou océanique, là, vous ne pouvez émettre aucune remarque car les « bien pensants » d'extrême-gauche (ok, y en a pas !) à certains Lords De Rire, tout ce grand monde « bien pensant » se dira :

☐« *Oh, zut ! C'est scandaleux, ce **Khider**, vu son CV de meurtrier aux multiples plans d'évasion, lui permettre d'aller passer son permis de conduire hors du centre pénitentiaire ! Mais, si nous en parlons, cela va faire le jeu de « l'extrêêmm'-drrooiitt' » ! Donc on passe cette info sous silence ! »*

☐**Et pourquoi ce silence ? Parce que ce Français meurtrier et multi-preneur d'otages, porte un nom venant d'ailleurs ! Khider, nom de son père algérien qui avait eu le désir de le prénommer « à la française » : Christophe.** Donc silence contre ce détenu sinon gare à la qualification de raciste !

☐Et cette réaction est celle de nombre de mes confrères journalistes plutôt à gauche car il est valorisant d'être de « gôôch' » voire « d'extrêêmm' gôôch' » pour les nostalgiques de « Trotte-ski » (surtout lors de vacances entre « intellectuels » en stations d'hiver huppées) ou encore de Mao, du « T'Ché » et de la famille Kim (1) !

Voilà donc des magistrats qui, courageusement, resteront anonymes même si leurs décisions sont prises en NOTRE NOM ! Ils se permettent de remettre en liberté un meurtrier plusieurs heures par semaine et pendant des mois pour passer son permis suite à sa bonne... conduite en prison ? Non, non, ne riez pas ! Ce hors la loi a tenté plusieurs fois de s'évader, même par hélicoptère ! Et fait x prises d'otages tant de personnels pénitentiaires -un durant 72 heures !!!- que de gens comme vous et moi !(2).

De plus, il s'est souvent enfui en voiture volée dont, une fois, après avoir abattu un automobiliste de 52 ans simplement réticent à lui laisser sa voiture ! □À 24 ans, il a abattu ce conducteur, William Masihaen en plein Paris, en plein midi, en plein quartier fréquenté, Garonor, d'une rafale de pistolet mitrailleur israélien -il n'est pas antisémite !- et cela parce que -quel scandale de la part de ce malheureux !- celui-ci ne voulait pas lui laisser sa voiture après non une mais deux attaques : une banque et un fourgon de transport de fonds ! (3)

□**Et c'est peut-être parce que ses activités tournaient souvent autour de la conduite de véhicules que ces subtils magistrats se sont dit :**

« Ah, oui ! Il devrait passer son permis de conduire... Ainsi nous éviterons à certaines honnêtes gens de se faire tuer par cet homme ! Donc donnons-lui cette permission de sortie pour l'aider à se réinsérer dans le but d'un « départ précipité vers son activité si professionnelle » en vue d'une vie confortable ! »

Effectivement, ces magistrats « magistraux » (synonymes, selon le P'tit Robert, de « formidables, magnifiques, beaux, grands, parfaits, souverains », n'en jetez plus !) ont une « super bonne » idée de lui faire passer le permis de conduire, car, effectivement, cela lui servira dans son boulot : il pourra travailler en toute quiétude, en raison de l'urgence de son gagne-pain, « pain » dans les deux sens : argent et coup (de feu) ! Surtout si cette profession

permet des gains importants et rapides telle que sa spécialisation : « attaque à main armée » ! Il vaut mieux avoir son permis de conduire si, en fuite, on tombe sur des policiers pas encore au courant de l'attaque perpétrée peu avant ! Ce serait bête de se faire arrêter faute de permis de conduire !

Donc ce meurtrier peut dire « MERCI » aux magistrats qui, ainsi, vont éviter qu'il tue un autre automobiliste refusant de l'emmener dès la reprise de ses activités pros à sa sortie de taule en 2052 ! Mais, au fait, pourquoi vouloir le réinsérer dans une vie pro normale qu'il n'a d'ailleurs jamais connue ? Puisqu'en 2052, il aura 81 ans !!! Ok, les magistrats sont débordés : ils n'ont pas fait attention à ce détail. Ce détenu sera à la retraite mais quelle retraite ??? Quoique, prévoyant, il peut avoir placé à la Caisse d'Épargne le fruit des activités pros de sa jeunesse... Autre exemple de personne au patronyme interdisant toute remarque :



Screenshot

Muhammad Abdallah Kounta, athlète du 4x400m français des JO de Paris, accusé d'avoir posté sur les réseaux sociaux des propos incitant, une broutille, « à la haine des Blancs et des juifs. » **(4)** Un signalement a été fait au procureur de

la République et la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, l'a assuré mercredi: « Le président de la Fédération française d'athlétisme m'a confirmé avoir suspendu Muhammad Abdallah Kounta. » Encore un qui va avoir droit à la « pleine compréhension de l'injustice » (celle avec un « a » privatif) et de mes confrères, ceux « bien pensant » (oui, avec un « A », car nous, à droite, avons besoin, selon eux, d'être... soignés par... eux !).

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) La famille Kim dirige, depuis 1948, une « république » dite « populaire » et « démocratique », la Corée du Nord, régime qui n'a fait, en 80 ans, qu'entre 5 et 6 millions de morts... Voir lien : <https://x.com/SwordOfSalomon/status/1823373924060573731/photo/1>

(2) Voir détails de sa vie sur wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Christophe_Khider

(3) Lire ce récit glaçant, même si c'est dans Libération, du 23 mars 1995 : https://www.liberation.fr/france-archives/1995/03/23/garonor-trois-braqueurs-en-fuite-abattent-un-automobiliste_126142/

(4) Muhammad Abdallah Kounta, détails sur ces accusations par ce lien : <https://x.com/SwordOfSalomon/status/1823373924060573731/photo/1>